



## Survol des principales décisions du conseil des commissaires

### Organisation scolaire à Châteauguay

Le 15 janvier dernier, le conseil des commissaires a adopté une résolution concernant la réorganisation scolaire temporaire des écoles primaires de Châteauguay, rendue nécessaire à cause de la capacité d'accueil insuffisante de certaines d'entre elles. En juin 2011, la CSDGS a acheminé au MELS des demandes d'ajout d'espace afin d'assurer des services de qualité aux élèves de la municipalité. Ces demandes n'ont pas été retenues durant l'année scolaire 2012-2013. La CSDGS doit donc procéder à cette réorganisation dès l'année 2013-2014 et jusqu'à ce que la capacité d'accueil des écoles concernées leur permette d'accueillir tous leurs élèves. Il est à noter qu'il a été demandé aux écoles qui accueilleront de nouveaux élèves de mettre en place un processus d'accueil afin de faciliter la transition dans un nouveau milieu scolaire.

### Bassin de clientèle de l'école Saint-Marc

Comme lors des deux dernières années, le conseil des commissaires a adopté le bassin de clientèle de l'école Saint-Marc à Candiac pour l'année 2013-2014 et pour les années subséquentes, le tout en lien avec les déplacements d'élèves vers l'école Jean-Leman à Candiac.

### Code d'éthique et de déontologie du commissaire

Le mandat de M<sup>e</sup> Isabelle Roy à titre de personne responsable de l'éthique et de la déontologie du commissaire a été renouvelé pour une durée de cinq ans, soit du 1<sup>er</sup> juin 2013 au 31 mai 2018.

### Critères d'inscription 2013-2014

La règle sur les critères d'inscription des élèves du secteur des jeunes dans les écoles de la CSDGS, pour l'année scolaire 2013-2014, a été adoptée par le conseil des commissaires.

Le conseil en bref est une publication de la CSDGS. Vous pouvez adresser vos commentaires et vos questions à Mylène Godin, Régisseur, Secteur des communications, en composant le 514 380-8899, poste 3978.

### Nomination des vérificateurs externes

Comme suite au processus d'appel d'offres public lancé en novembre 2012, les commissaires ont approuvé l'octroi des services de vérification externe à la firme Rocheleau Labranche et Associés CA Inc., le plus bas soumissionnaire conforme, pour les années financières 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015.

### Protecteur de l'élève

Le conseil des commissaires a approuvé le renouvellement du mandat de M<sup>me</sup> Maude Rousseau, à titre de Protecteur de l'élève, pour un mandat de trois ans, soit du 1<sup>er</sup> juillet 2013 au 30 juin 2016.

### Tournoi de golf

La 14<sup>e</sup> édition du tournoi de golf de la CSDGS, sous la présidence d'honneur de la Banque Nationale, aura lieu le jeudi 27 juin 2013 au club de golf Hemmingford. Visitez le [www.csdgs.qc.ca/golf](http://www.csdgs.qc.ca/golf) pour les détails.

### Coups de cœur

Pour l'organisation de la soirée du 12 décembre 2012 qui portait sur le projet de loi n<sup>o</sup> 56 sur l'intimidation et la violence et pour les élèves de la troupe de théâtre de l'école Louis-Philippe-Paré qui ont y fait une prestation. Pour l'assemblée générale annuelle de la Caisse étudiante de l'école Pierre-Bédard et la belle participation des élèves. Pour les élèves qui ont participé au concours de plaidoirie organisé par la clinique juridique Juripop, notamment ceux des écoles de la Magdeleine, Louis-Cyr et Pierre-Bédard pour leur prestation enrichissante et divertissante; un merci spécial aussi aux enseignants et aux accompagnateurs pour leur engagement. Pour le comité organisateur et les bénévoles du carnaval de Saint-Isidore, un très bel événement annuel. Pour le maire de Candiac, M. Normand Dyotte, qui a écrit aux élèves et aux membres du personnel des écoles de Candiac afin de souligner à sa façon la Semaine de la persévérance scolaire.

Prochaine assemblée :  
le mardi 19 mars 2013 à 19 h 30, au  
50, boul. Taschereau à La Prairie.